

**GROUPE CONSULTATIF
COTE D'IVOIRE
(Paris, 4-5 Décembre 2012)**

**Allocution de la ministre déléguée chargée des Français de l'Etranger
Mme Hélène CONWAY-MOURET**

Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres des Affaires Etrangères,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement,

Monsieur le Vice Président Afrique de la Banque mondiale,

**Mesdames et Messieurs, les Ambassadeurs, Chefs de Missions
Diplomatiques et Représentants des Organisations internationales et
interafricaines,**

**Mesdames et Messieurs, les Représentants de la société civile et du secteur
privé,**

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

**C'est pour moi un honneur d'ouvrir ce Groupe consultatif, en tant que
représentante du gouvernement français. M. Laurent Fabius, Ministre des
Affaires étrangères, ne peut malheureusement pas être présent ce matin,
étant retenu par la session ministérielle de l'OTAN à Bruxelles. Il m'a
chargée de vous présenter toutes ses excuses et de le représenter en tant que
ministre déléguée en charge des Français de l'étranger. C'est d'autant plus
un honneur que j'aurai la joie de me rendre dimanche prochain à Abidjan
afin, notamment, de rencontrer notre communauté française, l'une des plus**

importantes en Afrique, preuve de l'intensité et de la solidité des liens qui unissent la France et la Côte d'Ivoire.

Je voudrais en premier lieu remercier les autorités ivoiriennes d'avoir choisi Paris pour organiser cet événement. Nous en sommes très honorés. Je remercie également la Banque Mondiale pour son accueil dans ses locaux parisiens.

Cette réunion du Groupe Consultatif intervient dix-huit mois après l'accession au pouvoir du Président Ouattara. La Côte d'Ivoire sort d'une longue crise et d'une décennie de marasme politique, économique et social. Les défis sont immenses : il faut non seulement reconstruire le pays mais également rétablir la sécurité, réussir la réforme de l'armée ivoirienne, conduire le processus de réconciliation nationale et normaliser la vie politique.

Nous saluons le dynamisme des autorités ivoiriennes qui ont pris à bras le corps ces multiples défis. Il ne sera pas aisé de relever ces défis mais la stabilité de la Côte d'Ivoire n'en fera pas l'économie. La réconciliation nationale sera la pierre angulaire de la refondation de la Côte d'Ivoire.

Les premiers résultats se profilent déjà avec le retour à une forte croissance. Les perspectives macroéconomiques de la Côte d'Ivoire sont en effet très favorables. Après avoir subi l'impact de la crise post-électorale en 2011, la croissance ivoirienne devrait être de 8,6% en 2012, puis se maintenir à des niveaux élevés (à 8% en 2013 et 7,4% en 2014, selon le FMI). Parallèlement, l'inflation reste faible : 2% en moyenne annuelle en 2012. L'activité devrait également bénéficier d'un important programme d'investissements, engagé par le Président Ouattara, avec l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Un plan national de développement pour la période 2012-2015 a ainsi été adopté le 28 mars 2012. Le programme d'investissements des autorités ivoiriennes pour 2012-2015 représente un montant d'environ 16,9 Mds €, dont 14,5 Mds € de 2013 à 2015. Il accorde une part importante au secteur privé, dont est attendue une contribution de près de 56% du montant total des investissements recherchés d'ici à 2015. Pour que cette croissance soit durable il importe qu'elle soit partagée par le plus grand nombre d'ivoiriens. A cet égard, l'engagement du Président Ouattara dans la lutte contre la corruption et sa volonté d'améliorer le climat des affaires sont des gages de réussite.

Comme vous le savez, la France a été le premier bailleur à intervenir en Côte d'Ivoire dès la fin de la crise, avec un prêt de l'Agence française de développement de 350 M€, accordé avec la garantie de l'Etat en 2011. Cette intervention a été suivie d'un plan en faveur du secteur privé de 100 M€. Ces premiers appuis ont été suivis d'une reprise et d'une montée en puissance de notre dispositif de coopération civile et militaire, afin de marquer notre soutien aux nouvelles autorités ivoiriennes.

A la suite de l'atteinte par la Côte d'Ivoire du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le 26 juin 2012, la France a annulé 3,8 Mds € de créances sur ce pays, dont 2,9 Mds € seront traités par le mécanisme de C2D.

Le premier C2D a été signé par le ministre délégué au développement, M. Canfin, en présence de M. Moscovici, Ministre de l'économie et des finances, lors de leur déplacement à Abidjan le week-end dernier. Il porte sur un montant de 630 M€ sur la période 2012-2015. Cet instrument

constituera la principale contribution française au programme d'investissement public ivoirien. Il permettra d'intervenir dans les six secteurs prioritaires que sont l'éducation, la formation, et l'emploi (93 M€), la santé (70 M€), le développement rural (112 M€), le développement urbain et l'eau (126 M€), les infrastructures de transport (138 M€) et la justice (23 M€).

Je salue également la place centrale accordée au secteur privé par le plan national de développement, qui se matérialise notamment par les financements significatifs qui en sont attendus (8 Mds €). La France soutiendra cet axe stratégique par des appuis non souverains, notamment du groupe AFD.

J'aimerais terminer mon intervention en rappelant l'engagement fort de la France à soutenir la Côte d'Ivoire dans cette période de sortie de crise et de reconstruction. Cet engagement s'explique par l'ancienneté et la densité des liens qui unissent la France et la Côte d'Ivoire et leur volonté commune de préserver la stabilité d'une région aujourd'hui exposée à de nouvelles menaces. La visite d'Etat du Président Ouattara en janvier dernier avait symbolisé les retrouvailles entre nos deux pays. Je souhaite à présent que l'instrument du C2D soit le symbole d'un nouveau partenariat, basé sur une relation franche et décomplexée.

Je vous remercie de votre attention.

Vive l'amitié franco-ivoirienne.